COLEIS

Identification

Nom COLEIS

Description du produit Levure entière inactivée souche Saccharomyces

cerevisiae

Classification Matière première

A utiliser pour Toutes espèces animales Liste d'ingrédients Saccharomyces cerevisiae

Composition

Poudre contenant des levures inactivées souche *Saccharomyces cerevisiae*, de morphologie normale ainsi que des composants provenant de leur lysat.

Production

Méthode Thermolyse ménagée puis dessiccation par

atomisation de Saccharomyces cerevisiae.

Caractéristiques

Aspect Poudre.

Couleur De beige à brun Odeur Sui generis.

Concentration 30 X 10⁹ levures/gramme. Activité bio activité 2,5 (+/- 0,5)

Usage

Usage réservé à la fabrication d'aliments pour animaux

Recommandations

Voir fiche dose d'emploi.

Emballage

Sacs de 25 kg ou big bag

Durée

24 mois après la date de fabrication si conservée dans son emballage original dans un entrepôt sec et frais, à l'abri du soleil et des autres sources de chaleur.

Version 7 Juillet 2013



COLEIS

Identification

Nom COLEIS

Description du produit Levure entière inactivée souche Saccharomyces

cerevisiae

Classification Matière première

Recommandations

Volailles

- Poulets de chair

démarrage : 34 g pour 100 kg d'aliment croissance : 22g pour 100 kg d'aliment finition : 8g pour 100 kg d'aliment

- Pondeuses : 17 à 34 g pour 100 kg d'aliment - Poulettes : 17 à 34 g pour 100 kg d'aliment

- Dindes

démarrage : 34 g pour 100 kg d'aliment croissance : 22 g pour 100 kg d'aliment

Lapins

- Reproducteurs et jeunes : 17 g pour 100 kg d'aliment

- Adultes : 8 g pour 100 kg d'aliment

Porcs.

Porcelets
Porcs à l'engrais.
Reproducteurs
34 g pour 100 kg d'aliment
17 g pour 100 kg d'aliment
17 g pour 100 kg d'aliment

Ruminants

Veaux de lait
Veaux d'élevage
Bovins à l'engrais
2 g par tête et par jour
2 g par tête et par jour

- Vache laitière: 3 g par tête et par jour

- Ovins / caprins : 1 g par tête et par jour

Poissons

- Toutes espèces : 34 g pour 100 kg d'aliment

Petfood : 34 g pour 100 kg d'aliment

Chevaux : 34 g pour 100 kg d'aliment



Version 7 Juillet 2013